

Le conseil municipal de Jumilhac-le-Grand s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de La Pépite le vendredi 11 décembre 2020 à 20h00 selon la convocation en date du 7 décembre 2020 sous la présidence du maire, Annick MAURUSSANE ; Patrick MEYNIER étant désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de Membres en exercice	15
Nombre de Membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	15
Vote POUR	15
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Présents : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Pascal COURNARIE – Michel KARP – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Isabelle FAURE – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Jean-Marc BUISSON – Patrick MEYNIER – Nancy DUPUY – Pascal BOULONNE

Procuration :

Absent excusé :

Absent :

Délibération n°2020/129 portant sur l'adoption du règlement intérieur du cimetière de Jumilhac le Grand

Madame le Maire informe qu'il convient de mettre à jour le règlement intérieur du cimetière de la Commune.

De ce fait, il est proposé de valider les termes du règlement intérieur du cimetière, et d'approuver son entrée en vigueur à compter de son adoption.

Ledit règlement est annexé à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le contenu du règlement du cimetière annexé à la présente délibération,
- APPROUVE le règlement du cimetière.

Fait à Jumilhac-le-Grand, le 11 décembre 2020
Le Maire,

Annick MAURUSSANE

